

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Tableau 1

Enseignements	Horaire hebdomadaire		
	Seconde	Première	Terminale
Français (a)	3+(1)	3	
Philosophie	-	-	2
Histoire-Géographie	3	-	-
Histoire-Géographie touristique		2	2
Langue Vivante A (b) .	2,+(1)	2+(11)	2+(1)
Langue Vivante B (b)	2 + (1)	2+(11)	2+(1)
Mathématiques (a)	2+(1)	2	2
Economie et droit	2	-	-
Economie générale et touristique - Droit	-	2	2
Gestion hôtelière (a)	-	3+(1)	3+(1)
Sciences appliquées	2	2	3
Technologie et méthodes culinaires le)	0,5 + (3)	0,5 + (3,5)	0,5 + (3,5)
Service et commercialisation (c)	0,5 + (3)	0,5 + (3,5)	0,5 + (3,5)
Techniques d'accueil, d'hébergement et communication professionnelle (c)	0+(3)	1 + (2)	1 + (2)
Education physique et sportive	2	2	
Total horaire hebdomadaire .	32 h	34 h	34 h

Autres enseignements	Amplitude annuelle		
	Seconde	Première	Terminale
Activités et manifestations professionnelles (c)	30 h	30 h	30 h
Période de formation en entreprise	8 semaines	8 semaines	

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement en travaux dirigés

(b) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement en travaux pratiques

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement sous la forme d'activités technologiques (enseignement par groupe d'atelier).

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Tableau 2

Enseignements	Horaires hebdomadaires		
	Seconde	Première	Terminale
Langue vivante III (étrangère ou régionale)	3	3	3
Français	-	-	2
Education physique et sportive	3	3	3
Arts	3	3	3
Technologies de l'information et de la communication (atelier de pratique)	-	3	3